

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL**  
**DU 24 SEPTEMBRE 2021**

En vue de constituer une réserve de terrains aménageables à la construction, le conseil municipal a décidé l'achat de parcelles de terrains à la Grande Côte. Soit une superficie de 1 ha 56 a 04 ca moyennant le prix de 30 500 €.

Pour le financement de cette acquisition, une décision modificative a été adoptée pour transférer 35 000 € de crédits inscrits au budget, soit du compte 2313 immobilisation en cours au compte 2111 terrains nus.

Une autre décision modificative budgétaire a été votée concernant le budget assainissement Elle permettra l'incorporation des frais d'études, d'un montant de 16 946.80 €, aux travaux d'assainissement du quartier du Bambois,

Le conseil municipal a accepté l'effacement de dettes d'un montant 143.96 € concernant des factures d'eau.

Le projet de rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), élaboré par la communauté de communes et concernant la possibilité de révision des reversements de compensations aux communes a été approuvé.

Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement collectif 2020 ont été adoptés

Le rapport du service assainissement non collectif 2020 approuvé par le conseil communautaire a été présenté aux conseillers municipaux.

Une convention sera réalisée avec la communauté d'agglomération d'Epinal concernant le transfert du réseau d'eau potable de la partie Vosges de la Chaudeau.

Le conseil municipal a approuvé l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2020 arrêtée comme suit : Parcelles 29 Le Lyaumont, 49 - 56 et 60 le Rogney, 1 – 6 – 7 - 13 et 14 Les Landres.

Concernant les lots d'affouages, ils seront réalisés dans les parcelles d'éclaircies 9 et 15 : les Landres, 53, 59 et 62 le Rogney ; dans la parcelle 6 aux Landres (emprise de cloisonnements) ; des cimes de chablis 2021 ; et les houppiers et les petits bois des coupes vendues en futaies affouagères : parcelles 38 et 30 Le Lyaumont.

Une demande d'aide sera déposée auprès de l'ONF pour l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés.

Un emploi d'adjoint technique à temps complet a été créé en remplacement d'un poste existant.